

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BEAUMONT DE LOMAGNE

## SEANCE DU 06 AVRIL 2021

**L'AN DEUX MIL VINGT ET UN, le 06 AVRIL, à 18 HEURES, le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de BEAUMONT DE LOMAGNE s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Mûriers, sous la présidence de Monsieur **Jean-Luc DEPRINCE, Maire.****

**DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : LE 29 MARS 2021**

**ETAIENT PRESENTS** : DEPRINCE Jean-Luc, BONNEFOI Jean-Claude, FRESQUET Céline, CAMBOU Pierre, DELORME Blandine, LABARDE Pascal, AUDU-BENALI Sandrine, ARQUIE David, MONTIEL Marc, MEESEMAN Evelyne, ROBERT Jean, PERES Maryse, PUJOL Aurélie, MARROU Stéphane, BIGOU-MARTI-TURULL Béatrice, DIANA Corinne, BESSOU Sonia, PERRAULT Romain, LE JONCOUR Eléonore, TONIN Jacqueline, MAILFERT Christian,

**PROCURATIONS** :. ROUX Pascale à FRESQUET Céline, TOUSSAINT Bertrand à PERRRAULT Romain, PUEYO Séverine à DIANA Corinne, FOURNIOLS Gilbert à TONIN Jacqueline, WYBIERALA Michel à LE JONCOUR Eléonore, MARSAGLIA Alex à MAILFERT Christian

**ETAIENT ABSENTS :**

**DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE** : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, MARROU Stéphane est nommé secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

**VALIDATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 23 FEVRIER 2021 :**

Le Conseil Municipal a approuvé à 22 voix pour, le procès-verbal de la séance du 23 février 2021. Mmes TONIN, LE JONCOUR, Mrs WYBIERALA, FOURNIOLS ne souhaitent pas participer aux votes.

*Madame LE JONCOUR Eléonore intervient pour informer que ses propos ont mal été retranscrit. Monsieur le Maire l'informe de son projet d'enregistrer les séances, Madame LE JONCOUR accepte cette idée.*

**DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL :**

DEC-2021-007	Vidéo protection de la ville de Beaumont de Lomagne- Demande de subvention à l'Etat au titre du FIPDR 2021
DEC-2021-008	Défense des intérêts de la commune de Beaumont de Lomagne dans l'instance intentée contre elle devant le Tribunal Administratif de Toulouse par Monsieur Philippe MONSIGNA

*Monsieur le Maire précise que les locaux de la Police Municipale seront transférés à la place de la trésorerie ainsi que le futur CSU (Centre de Supervision Urbain).*

**Début de séance 18:00**



**Un point a été ajouté à l'ordre du jour :**

Objet : INSTALLATION D'OMBRIERES PHOTOVOLTAIQUES SUR LE STADE DE RUGBY  
Les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité l'ajout de ce point.

**21-011 : COMPTE DE GESTION 2020 DU TRESORIER PRINCIPAL POUR LA COMMUNE DE BEAUMONT DE LOMAGNE**

Le conseil municipal, a décidé par 22 voix Pour :

- **D'APPROUVER** le compte de gestion 2020 de la Commune de Beaumont de Lomagne, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Mmes TONIN, LE JONCOUR, Mrs WYBIERALA, FOURNIOLS ne souhaitent pas participer aux votes.

**21-012 : COMPTE DE GESTION 2020 DU TRESORIER PRINCIPAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE BEAUMONT DE LOMAGNE**

Le conseil municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le compte de gestion 2020 de l'Assainissement de Beaumont de Lomagne, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

*Madame AUDU-BENALI Sandrine prend place dans l'assemblée.*

**21-013 : COMPTE DE GESTION 2020 DU TRESORIER PRINCIPAL POUR LE CINEMA DE BEAUMONT DE LOMAGNE**

Le conseil municipal, a décidé par 22 voix Pour :

- **D'APPROUVER** le compte de gestion 2020 de Cinéma de Beaumont de Lomagne, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Mmes TONIN, LE JONCOUR, Mrs WYBIERALA, FOURNIOLS ne souhaitent pas participer aux votes.

**21-014 : COMPTE ADMINISTRATIF 2020 POUR LA COMMUNE DE BEAUMONT DE LOMAGNE**

Le conseil municipal, a décidé par 22 voix Pour :

- **D'ACCEPTER** le compte administratif de l'exercice 2020 de la Commune de Beaumont de Lomagne, et arrête ainsi les comptes :

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	183 274.61 €
Fonctionnement :	-62 687.32 €
Résultat global :	120 587.29 €

Mmes TONIN, LE JONCOUR, Mrs WYBIERALA, FOURNIOLS ne souhaitent pas participer aux votes.

*Madame TONIN Jacqueline demande pourquoi les restes à réaliser figurent en totalité pour les subventions alors que les dépenses ne sont pas indiquées en totalité. Monsieur le Maire*

*donne le détail des subventions à recevoir et explique le fonctionnement de reversement proportionnel aux dépenses en cours.*

*Monsieur le Maire se retire de la salle au moment du vote.*

### **21-015 : COMPTE ADMINISTRATIF 2020 POUR L'ASSAINISSEMENT DE BEAUMONT DE LOMAGNE**

Le conseil municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'ACCEPTER** le compte administratif de l'exercice 2020 de l'assainissement de Beaumont de Lomagne, et arrête ainsi les comptes :

#### **Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	214 917.49
Fonctionnement :	398 229.18
Résultat global :	613 146.67

*Monsieur le Maire se retire de la salle au moment du vote.*

### **21-016 : COMPTE ADMINISTRATIF 2020 POUR LE CINEMA DE BEAUMONT DE LOMAGNE**

Le conseil municipal, a décidé par 22 voix Pour :

- **D'ACCEPTER** le compte administratif de l'exercice 2020 du cinéma de Beaumont de Lomagne, et arrête ainsi les comptes :

#### **Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	0.00 €
Fonctionnement :	14 293.27 €
Résultat global :	14 293.27 €

Mmes TONIN, LE JONCOUR, Mrs WYBIERALA, FOURNIOLS ne souhaitent pas participer aux votes.

*Madame LE JONCOUR Eléonore explique que l'excédent d'exploitation du CA 2020 pour le cinéma aurait dû être reversé au budget de la Commune.*

*Monsieur le Maire explique que le statut du cinéma sera revu avec la DGFIP dans le courant 2021.*

*Monsieur le Maire se retire de la salle au moment du vote.*

### **21-017 : BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS FONCIERES – EXERCICES 2020**

Le conseil municipal, a décidé à l'unanimité :

- **DE PRENDRE ACTE** du bilan des cessions et des acquisitions foncières effectuées par la commune de Beaumont de Lomagne au cours de l'exercice 2020,

- **DE DIRE** que ce bilan ainsi que le tableau des cessions et des acquisitions foncières seront annexés au compte administratif de l'exercice 2020.

**21-018 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2020  
POUR LA COMMUNE**

Le conseil municipal, a décidé par 23 voix Pour :

- **D’AFFECTER** le résultat de fonctionnement de l’exercice 2020 comme suit :

RESULTAT D’EXPLOITATION AU 31/12/2020 : DEFICIT	62 687.32 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0.00 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	62 687.32 €
<hr/>	
RESULTAT D’INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT	183 274.61 €

Mmes TONIN, LE JONCOUR, Mrs WYBIERALA, FOURNIOLS ne souhaitent pas participer aux votes.

**21-019 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2020  
POUR L’ASSAINISSEMENT**

Le conseil municipal, a décidé à l’unanimité :

- **D’AFFECTER** le résultat d’exploitation de l’exercice 2020 comme suit :

RESULTAT D’EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCEDENT	398 229.18 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0.00 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	398 229.18 €
<hr/>	
RESULTAT D’INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT	214 917.49 €

**21-020 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2020  
POUR LE CINEMA**

Le conseil municipal, a décidé par 23 voix Pour :

- **D’AFFECTER** le résultat d’exploitation de l’exercice 2020 comme suit :

RESULTAT D’EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCEDENT	14 293.27 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0.00 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	14 293.27 €
<hr/>	
RESULTAT D’INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	0.00 €

Mmes TONIN, LE JONCOUR, Mrs WYBIERALA, FOURNIOLS ne souhaitent pas participer aux votes.

**21-021 : BUDGET PRIMITIF 2021 POUR LA COMMUNE DE BEAUMONT DE LOMAGNE**

Le conseil municipal, a décidé par 21 voix Pour et 2 voix Contre :

- **D'ACCEPTER** les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2021 :

**INVESTISSEMENT**

Dépenses : 3 748 043.89 €

Recettes : 3 748 043.89 €

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses 4 387 825.00 €

Recettes 4 387 825.00 €

Mmes TONIN, LE JONCOUR, Mrs WYBIERALA, FOURNIOLS ne souhaitent pas participer aux votes.

*Madame TONIN Jacqueline demande quand débiteront les travaux à la maison Fermat. Monsieur le Maire répond que la première tranche de travaux devrait débiter fin mai.*

**21-022 : BUDGET PRIMITIF 2021 POUR L'ASSAINISSEMENT DE BEAUMONT DE LOMAGNE**

Le conseil municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'ACCEPTER** les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2021 :

**INVESTISSEMENT**

Dépenses : 700 478.00 €

Recettes : 700 478.00 €

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses 836 875.00 €

Recettes 836 875.00 €

**21-023 : BUDGET PRIMITIF 2021 POUR LE CINEMA – CENTRE CULTUREL DE BEAUMONT DE LOMAGNE**

Le conseil municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'ADOPTER** le Budget du cinéma 2021 tel que décrit dans le document annexé et conformément au tableau ci-dessous :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Section de fonctionnement	84 025,00 €	84 025,00 €
Section d'investissement	0 €	0 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>84 025,00 €</b>	<b>84 025,00 €</b>

*Monsieur le Maire explique que dans le cadre des « droits disponibles » sur le compte de soutien aux salles de cinéma, une subvention du CNC devrait être attribuée pour un montant d'environ 27 000 €.*

### **21-024 : PRET RELAIS PASSE AVEC LA CAISSE D'EPARGNE DE MIDI PYRENEES**

Le conseil municipal, a décidé par 21 voix Pour et 6 voix Contre :

- **D'APPROUVER** les termes de la proposition faite par la Caisse d'Épargne de Midi Pyrénées,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt à passer avec la Caisse d'Épargne de Midi Pyrénées.

*Madame TONIN demande si cet emprunt sert à financer le fonctionnement. Monsieur le Maire répond que non, il permet d'attendre le versement du FCTVA et des subventions à recevoir.*

### **21-025 : FISCALITE DIRECTE LOCALE – FIXATION DES TAUX**

Le conseil municipal, a décidé à l'unanimité :

- **DE FIXER** les taux d'imposition de la fiscalité directe locale comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

TAXES	2020	2021
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	25,52	25,52
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	115,57	115,57

### **21-026 : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE**

Le conseil municipal, a décidé à l'unanimité :

- **DE VALIDER** la mise à jour du tableau des effectifs ci-joint au 1<sup>er</sup> janvier 2021,
- **DE LUI DONNER** tous pouvoirs pour l'exécution de la présente délibération.

### **21-027 : CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS AVEC L'ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE**

Le Conseil Municipal, a décidé par 22 voix Pour :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer une convention d'objectifs avec l'association socio-culturelle,

Mmes TONIN, LE JONCOUR, Mrs WYBIERALA, FOURNIOLS ne souhaitent pas participer aux votes.

*Monsieur TOUSSAINT Bertrand ne prend pas part au vote.*

*Madame LE JONCOUR Eléonore précise qu'elle n'a pas travaillé sur cette convention en commission, elle ne votera pas.*

### **21-028 : CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS AVEC L'ASSOCIATION FERMAT SCIENCE**

Le Conseil Municipal, a décidé par 22 voix pour :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer une convention d'objectifs avec l'association Fermat Science,

Mmes TONIN, LE JONCOUR, Mrs WYBIERALA, FOURNIOLS ne souhaitent pas participer aux votes.

*Monsieur MONTIEL Marc ne souhaite pas prendre part au vote et se retire de la salle au moment du vote.*

### **21-029 : CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS AVEC LE STADE BEAUMONTOIS**

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer une convention d'objectifs avec le Stade Beaumontois,

### **21-030 : CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS AVEC LE FOOTBALL CLUB BEAUMONTOIS**

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer une convention d'objectifs avec le Football Club Beaumontois,

### **21-031 : EXPLOITATION DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – CHOIX DU MODE DE GESTION**

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le principe de délégation de service public en vue de l'exploitation du service de l'assainissement collectif,

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à lancer la consultation et à accomplir tous les actes préparatoires à la passation du contrat qui sera soumis à l'assemblée délibérante pour approbation.

### **21-032 : AVENANT AU MARCHE D'EXPLOITATION DE LA STATION D'EPURATION DES EAUX USEES**

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à prolonger le marché de prestation de service exploitation de la station d'épuration jusqu'au 31 décembre 2021,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à établir et à signer un avenant au marché de prestation de service exploitation de la station d'épuration,

**21-033 : PARTICIPATION DES COMMUNES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES DE BEAUMONT ET PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES PRIVEES**

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la participation demandée par la collectivité aux communes extérieures,
- **D'APPROUVER** la participation versée par la collectivité à l'OGEC,

**21-034 : CONVENTION DE SERVITUDE AVEC ENEDIS DANS LE CADRE D'UN BRANCHEMENT ELECTRIQUE – 5 RUE PIERRE FERMAT**

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les termes de la convention de servitude proposée par ENEDIS relative au branchement électrique de distribution publique à effectuer sur la parcelle communale cadastrée section AE n° 625 au n°5, rue Pierre Fermat,

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à viser la convention et tout document relatif à cette affaire.

**21-035 : CONVENTION POUR LA REALISATION ET LA POST-PRODUCTION DE MEMOIRES INTERACTIVES DANS LE CADRE DE LA RESIDENCE DE TERRITOIRE EN ZONE RURALE**

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la convention à passer entre la Commune et l'association La Trame pour la réalisation et la post-production de mémoires interactives dans le cadre de la résidence de territoire en zone rurale,

- **DE DONNER TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Maire ou son représentant pour l'exécution de la présente délibération,

**21-036 : CHARTE D'UTILISATION ET DE MODERATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE LA VILLE DE BEAUMONT DE LOMAGNE**

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la charte d'utilisation et de modération de la page Facebook officielle de la ville de Beaumont de Lomagne,

